



COMMUNE DE BUCHILLON

Election du Syndic pour la législature 2026-2031 du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

PROCLAME

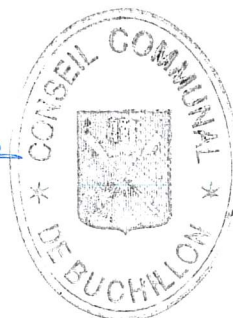
Monsieur Laurent THEROND, né le 31.10.1965, originaire de Suchy/VD, domicilié à Les Croix Blanches 1 à Buchillon, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

En application de l'arrêté de convocation du 22.08.2025 du Canton de Vaud, le bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 26 avril 2026.

Pour le Bureau électoral

Le Président du Bureau :

Beat Schmied



Le Vice-Président :

Nuot Dorta

Buchillon, le 7 avril 2026